ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales N°24, Juill. - Sept 2022

EXÉCUTION DES GRANDS TRAVAUX À LA SOMAGEP-SA

L'expertise interne mise en avant

ABDOULAYE DIANE, PCA DE LA SOMAGEP-SA

Un homme qui a du potentiel

Sommaire

Portrait du PCA Abdoulaye Diane 3

Exécution des grands travaux à la SOMAGEP-SA .. 4-7

Interview du Directeur de la Distribution 8-9

Interview de Kissima Maiga Service de lutte contre la fraude 10-11

Fonctionnement du SMQ à la Somagep-Sa 12

Portrait de Siriman Sissoko 13

Paiement des Factures d'Eau 14

Service d'Entretien des Climatsieuseur à la Somagep-Sa 16-17

Sport..... 18

Bon à savoir 19

ROBINET Dji

SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

N°24

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Dramane COULIBALY

RÉDACTEUR EN CHEF : Abdoul Karim KONE

COORDINATEUR : Alpha Macki DIAKITE

TIRAGE : 500 exemplaires

Conception & Impression : AKIM SARL

ABDOULAYE DIANE, PCA DE LA SOMAGEP-SA

Un homme qui a du potentiel

Nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA) à la faveur de la 33ème Session de l'organe de direction, le vendredi 30 septembre 2022, Abdoulaye DIANE, puisse qu'il faut l'appeler par son nom, est un vieux routier.

Son expérience, en matière de présidence d'un conseil d'administration, s'est renforcée dans son parcours de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB) à la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA) et passant par la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA).

Ses œuvres, développementistes, ont porté essentiellement sur la promotion de la valorisation énergétique à l'ANADEB, contre l'accès à l'eau potable au plus grand nombre des populations à la SOMAPEP-SA et à la SOMAGEP-SA.

Ainsi, convient-il de souligner que pour l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens, l'homme n'est pas un militant de la 25e heure. Son passage à la Mairie de la Commune V en qualité de 1er Adjoint au Maire et la fonction de Consul Général du Mali en France qu'il a occupée sont des illustrations éloquentes.

Comme un touche-à-tout, M. Diané a tourné dans le secteur stratégique des mines où il a été le Conseiller du Directeur Général de la Société Anglogold Ashanti.

Juriste de formation évoluant dans le droit privé, l'homme meditait de faire partie d'une équipe dynamique au sein d'une entreprise en plein essor afin de mettre à profit ses potentiels et de développer ses compétences.

Ce rêve est devenu une réalité en arrivant à la SOMAGEP-SA où il a désormais la lourde responsabilité d'orienter la Société dans l'exercice de ses missions au grand bonheur des Maliens.

Actu-Event
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

Exécution des grands travaux à la SOMAGEP-SA

L'expertise interne mise en avant

Hydraulicien, Electromécanicien, mécanicien, chimiste et ingénieur génie civil, entre autres, constituent les profils qui marquent le cœur du Métier de la production et de la distribution de l'eau à la SOMAGEP-SA. Ces soldats de l'eau, se battent comme un commando pour assurer la sécurité hydrique au Mali dans le professionnalisme.

« Aujourd'hui, nous sommes capables, après des expériences acquises, d'installer une unité de production d'eau potable. Nous pouvons réaliser toutes les parties des travaux notamment, les études hydrauliques, l'électromécanique et de traitement » a déclaré le Chef de Département Production, Mamadou Dembélé. Le Chef de Service Electricité-DME, Alassane Sangaré, d'ajouter : *« Nous travaillons en synergie d'actions dans l'exécution de tous nos projets »*.

A Djikoronipara précisément, à côtés de la grande Station de Pompage, les ouvrages en cour de réalisation doivent accueillir la station compacte de Bacodjikoroni. Objectif : améliorer la desserte en eau potable de la rive gauche du district de Bamako. Les travaux sont entièrement financés et réalisés par la SOMAGEP-SA avec le concours de l'entreprise malienne Mandé construction. Cette infrastructure va apporter une production de 6.000m3 soit 6.000.000 de litres par jour. Ce vendredi 21 janvier 2022 , le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré vient s'assurer de l'avancée des travaux. *« Les travaux sont satisfaisants mais l'initiative est encore plus encourageante. Il faut rappeler que cette idée de transfert consiste à prendre*

l'équipement d'une station qui était à l'abandon à la suite de la construction de Kabala pour l'amener ici afin d'améliorer la desserte en eau potable. A d'autres époques, les dirigeants de la SOMAGEP-SA auraient simplement fait un nouveau programme pour venir installer cette station qui aurait coûté à l'Etat plus de 3 milliards de F CFA».

Au-delà de cette station compacte de potabilisation de l'eau, d'autres qui sont à l'arrêt sont en train d'être remises en activité par la structure. Le Directeur Général, Dramane Coulibaly, de son côté de soutenir : *« Lorsque Kabala est arrivée, il y a eu l'arrêt de la Station Compacte de Bacodjicoroni. Nous avons décidé de transporter cette station, la réhabiliter pour améliorer l'accès à l'eau potable sur la Rive Gauche. En plus, il est prévu de transférer la SCP à Kalabambougou apportera 12 millions de litres d'eau par jour supplémentaires. C'est plein de sentiment de satisfaction que je remercie le personnel de la SOMAGEP-SA qui vient de montrer qu'il y a des hommes et des entreprises capables au Mali. Avant, ces genres de travaux étaient réalisés par des entreprises extérieures. Aujourd'hui, nous comptons sur nos propres compétences. Ce transfert est fait par une entreprise malienne sous le contrôle, la coordination et la supervision de la SOMAGEP-SA »*. La Société Malienne de Gestion de l'eau potable SOMAGEP-SA s'inscrit désormais dans la valorisation des compétences nationales pour plus de professionnalisme. Le Ministre Traoré situe cette philosophie dans le contexte suivant: *« comme la dit le Président de la Transition avec son Premier Ministre, il existe désormais au Mali, une Gouvernance de rupture. Laquelle est déclinée au niveau de la SOMAGEP-SA qui a pris cette belle initiative. C'est le lieu de féliciter les dirigeants de la SOMAGEP -SA»*.

Rappelons que cette station non classique est composée de 3 files de traitement identiques de 2.000 m3 chacune. Chaque file est composée d'un décanteur qui est un conteneur de 40 pieds et qui sert à floculer et clarifier l'eau, de 2 filtres à sable horizontaux pour l'élimination des impuretés, des bacs de sulfate d'aluminium, de chaux et de chlore pour le traitement des eaux. L'ensemble des ouvrages et équipements de cette unité compacte de potabilisation est installé sur une plate-forme de 400 m2. Sa réalisation est une fierté pour la SOMAGEP-SA et les équipes techniques sont en confiance par rapport aux nouvelles orientations de la structure..

La dynamique va au delà de cette cour. C'est ainsi que pour améliorer la desserte en eau de la commune 2 du district de Bamako, les techniciens de la SOMAGEP-SA procèdent ici à la pose d'une conduite 600 à N'Golonina.

Pour desservir les zones hautes de Boulkassoumbougou et environs qui sont déficitaires surtout pendant la période de pointe, la SOMAGEP-SA réalise une station de reprise dans la cours du lycée Fily Dabo Sisso à Djélibougou en commune 1 du district de Bamako. L'infrastructure produira 400 m3 / heure et c'est dans une grande synergie et une bonne coordination que les services techniques travaillent. Les grands travaux réalisés par la SOMAGEP-SA par le biais de ses propres compétences concernent l'ensemble du Mali. A titre d'illustration, pour palier au problème d'alimentation en eau potable de la ville de Kènièba, les techniciens y installent une station hybride. Ces grandes réalisations par des agents de la SOMAGEP-SA permettrons à coup sûr de concrétiser une vision chère aux plus hautes autorités. C'est pourquoi, le Ministre en charge de l'eau est constamment sur le terrain comme ici pour visiter le réservoir d'eau de OUtakoulou à Yirimadjo en commune 6 du district de Bamako ou ici dans les familles des usagers aux logements sociaux de N'Tabacoro.. Conformément à la vision des plus hautes autorités, la société malienne de gestion de l'eau potable SOMAGEP-SA se professionnalise davantage à la faveur d'un accès équitable et efficient à l'eau potable.

INTERVIEW
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

A PROPOS DE LA DÉCLARATION DES FUITES, DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION IBRAHIM GUINDO :

"Les fuites d'eau impactent négativement sur la qualité de la desserte en eau potable, du fait qu'elles créent des baisses de pression et des manques d'eau".

Robinet dji : Quel est actuellement l'état du réseau de la Somagep-sa en terme de vétusté ?

DD: Le réseau global de la SOMAGEP-SA est longue de 8,08 km en 2021 et connait une augmentation de 6,40% par rapport à 2020. Il est composé principalement de canalisation suivantes (fonte, 9,45% ; PVC, 86,26% et PEHD, 4,28%).

Ce réseau est caractérisé par des canalisations vétustes et des ficelles, notamment au niveau des anciens quartiers dans la ville de Bamako. Il s'agit notamment du Centre Commercial, Darsalam, Medina coura, Missira, Bagadagdji. On note également la présence des réseaux vétustes et ficelles dans les centres de l'intérieur surtout ceux nouvellement intégrés dans le périmètre de la SOMAGEP-SA.

Nous ne disposons de données consolidées sur le poids des réseaux vétustes et ficelles.

Nombreux sont des cas de fuites déclarées, cela s'explique par la dégradation du réseau ?

Plusieurs facteurs sont à la base du nombre de fuites élevées, entre autres, l'augmentation de la pression de service, à la qualité des matériels utilisées, à la mise en œuvre de la pose des canalisations, à la présence de réseaux ficelles, aux incidents occasionnés par tiers et dans le cadre des Voirie Réseaux Divers (VRD) .

Aujourd'hui, plusieurs cas de fuites d'eau sont déclarés et non traités dans le délai requis, qu'est-ce qui explique cet état de fait ?

Le traitement de certaines fuites en retard s'explique par un déphasage entre le nombre élevé des fuites et le nombre des équipes opérationnelles. Plus de 20% des fuites sont déclarées en dehors des heures de service. L'absence de magasin en rive droite de Bamako, où plus de 60% des interventions sont effectuées et quelques fois des ruptures de matériels de dépannage.

Par ailleurs, près de 5% des déclarations des fuites enregistrées au niveau du Secrétariat technique sont plutôt des fuites intérieures ou des écoulements d'eaux usées.

Quelles sont les stratégies que dispose la Direction de la Distribution dans le cadre de la lutte contre la fraude ?

La Direction de la Distribution informe le Département Contrôle Général à travers son Service de Lutte Contre la Fraude, chaque fois qu'elle décèle des cas avérés ou suspects de fraudes lors de ses inspections sur le réseau dans le cadre de la recherche des fuites ou tout autre intervention des équipes.

Pouvez nous parler de l'impact des fuites d'eau sur la desserte en eau potable des populations ?

Les fuites d'eau impactent négativement sur la qualité de la desserte en eau potable, du fait qu'elles créent des baisses de pression et des manques d'eau.

Une vue des agents du Secrétariat Technique

Quel message avez-vous à l'endroit des populations qui déclarent des cas de fuites ?

Nos remerciements à l'endroit des populations qui nous déclarent des fuites pour leur veille citoyenne. Nous sommes et restons disponibles tous les jours pour la prise en charge rapide des différentes déclarations de fuites.

Au sein de votre Direction, il existe un service de recherche des fuites, ce service a les moyens nécessaires pour faire face aux éventuels cas des fuites signalés en longueur de journée, si oui comment ? et si non comment le renforcer pour qu'il soit efficace ?

Il existe effectivement un service dédié à la sectorisation et la recherche des fuites. Ce service dispose des équipements à cet effet pour la détection des fuites invisibles sur les branchements et sur le réseau.

Avez-vous quelques choses à ajouter ?

C'est de demander encore, l'accompagnement de la population, en nous signalant les fuites partout où elle les rencontre, nous permettant ainsi de réduire significativement les pertes d'eau, d'améliorer la qualité de la desserte et d'aller vers un accès universel à l'eau potable.

INTERVIEW
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

KISSIMA MAIGA, SERVICE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE A LA SOMAGEP-SA :

« En cas de fraude constaté, le fermier applique aux consommations estimées, majorées d'une pénalité de 15% »

Robinet dji: Quel est l'impact de la fraude sur le chiffre d'affaire de la SOMAGEP-SA ?

KM: Négatif, la fraude tire le taux de facturation vers le bas ce qui constitue un manque à gagner, crée un écart considérable entre les chiffres de la production, de la distribution et ceux de la facturation. Elle fausse le nombre exact d'abonnés par le biais de branchements illicites.

Quels sont les types de fraudes auxquels la SOMAGEP-SA est confrontée ?

Ils sont multiples à savoir :

- Les branchements illicites (sans compteurs, avec compteurs non répertoriés dans nos bases de données, des compteurs sortis sans le respect des procédures de demande d'abonnement et de branchement, des compteurs non certifiés SOMAGEP),
- Des piquages avant compteur (le volume consommé n'est pas indexé par le compteur),
- Le déréglage des compteurs qui sous comptent,
- La rétrocession (un client via des installations permanentes qui sert un ou plusieurs consommateurs),
- Les contournements de devis (le compteur ne sert pas le site sur lequel il est plutôt situé à côté de plusieurs maison),
- Contournement d'usage (une Borne Fontaine utilisée en Aire de Lavage, en Domestique, en usine de fabrique d'eau de sachet, en atelier de teinture etc.
- Viol de scellés avec manipulation des index,
- Remise ou repose clandestine,
- Déplacement illicite de compteur par le client.

Comment la Somagep-sa organise-telle la lutte contre la fraude d'eau ?

L'organisation de la lutte contre la fraude d'eau passe par deux facteurs à savoir les moyens humains, techniques et matériels qui en parfaite symbiose doivent produire l'effet escompté.

Le fonctionnement et l'animation du système de contrôle sont assurés par deux Divisions (la Division Contrôle, et celle de la Gestion des Sceaux).

Le dispositif actuel du Service de Lutte contre la Fraude et ses différentes composantes, à savoir les Divisions précitées, permet une surveillance étendue des données.

Ce niveau de contrôle permet de s'assurer du bon fonctionnement et de la qualité du système de contrôle interne, à travers les missions ponctuelles et permanentes (planning de contrôle préétablit et validé) et les missions d'investigations instruites par le Directeur Général.

Placé sous la responsabilité du Chef de Service Lutte contre la Fraude, le service de lutte contre la fraude a pour mission principale est de conduire des missions d'investigations et de contrôles pour prévenir et détecter les fraudes et irrégularités au sein des activités opérationnelles et commerciales de la Société et dans tout le périmètre d'affermage.

Ainsi, le Service de Lutte contre la Fraude est tenu d'informer le Département du Contrôle Général après chaque intervention, de tous manquements, défaillances, dysfonctionnements ou risques potentiels constatés lors des interventions chez les abonnés.

Que dit la loi sur les cas de fraudes ?

Le règlement du service affermé de l'eau dans son article 15.6 relatif aux dispositions particulières en cas de fraude, stipule :

"en cas de fraude quelconque constaté chez un abonné, le fermier applique les redressements correspondants aux consommations estimées, majorées d'une pénalité de 15%".

Les frais de constat, de vérification, de remise en état des installations et les frais exposés par ces interventions (huissiers, experts notamment) sont à la charge de l'abonné fraudeur par application des barèmes figurant à l'annexe 6 (Barème des prix de branchement et des travaux et prestations diverses) du règlement du service affermé de l'eau, ainsi que les pénalités particulières prévues en cas de dégradation volontaire de compteur, sans préjudice de toute poursuite judiciaire éventuelle.

Le redressement est appliqué à toute la période durant laquelle la fraude a été appliquée avec une limite de quatre (04) ans.

Quel est l'état d'évolution de la statistique concernant des cas de fraudes pendant les cinq dernières années ?

Croissant, car l'innovation ne manque pas dans le domaine de la fraude et le service de lutte contre la fraude a du mal à suivre la tendance car les moyens humains, matériels et logistiques lui manque cruellement.

A titre d'exemple nous n'avons que 05 contrôleurs pour la SOMAGEP globale (Bamako et Centres) et pas du tout indépendants sur le plan logistique lors de nos déplacements de contrôle à Bamako et l'intérieur du pays.

Quel est votre message à l'endroit de la population ?

Le message que j'ai à l'endroit de la population est de prendre attache avec nos différentes agences pour tous besoins d'eau et une participation patriotique en dénonçant les cas de fraude et les fraudeurs pour leur mettre hors état de nuire. Car la SOMAGEP pourra mieux distribuer l'eau dans les règles de l'art pour afin réaliser ses objectifs au cœur desquels la satisfaction de la population occupe une grande place.

FONCTIONNEMENT DU SMQ À LA SOMAGEP-SA

Le processus en amélioration continue

La revue de la Direction Générale de la SOMAGEP-SA s'est déroulée le jeudi 14 juillet 2022 dans la salle de CODIR. Présidé par le Directeur Général, Dramane Coulibaly, l'exercice a permis de passer au crible le système de fonctionnement SMQ de la SOMAGEP-SA. Ainsi, est-il ressorti que le processus est en amélioration continue.

A l'ouverture des travaux, le Directeur Général, Dramane Coulibaly, a rappelé la nécessité de l'exercice. Cela pour permettre à la SOMAGEP-SA de garder son image de société certifiée dans la constellation des entreprises maliennes. *« J'engage toutes les directions à s'impliquer dans l'animation du processus. Tout le monde doit travailler pour aboutir à un résultat »*. Le DG de finir son intervention en saluant les efforts du DQSE pour le travail abattu.
Le Chef de Département Qualité, Sécurité et Environnement, Abdoulaye Koné, de son côté, d'ajouter : *« Le but de l'exercice c'est de s'assurer que notre Système de Management Qualité fonctionne. Le contraire est fatal pour le maintien de la certification »*.

Par la suite, il a passé en revue le contenu de son exposé à travers l'état d'avancement des actions décidées à l'issue de la revue de Direction de 2021, les enjeux externes, les informations et satisfaction client, le fonctionnement des processus, les objectifs - conformité du produit - surveillance, les résultats des audits, les Non-Conformité et actions correctives, les performances des prestataires. S'y ajoutent les changements en cours ou à venir pouvant affecter le SMQ, les objectifs 2021 et actions, l'adéquation des ressources, l'efficacité actions face aux risques et opportunités. Il convient d'ajouter que M. Koné s'est appesanti également sur les données sorties.
Au terme de son exposé le présentateur M. Abdoulaye Koné a affirmé que le système de fonctionnement SMQ de la SOMAGEP-SA s'est amélioré en 2021 par rapport à 2020.
Par la suite, l'assistance composée essentiellement des pilotes des processus, les processus managements, animation QSE et les responsables qualité et responsables amélioration des performances ont eu droit à la parole pour poser des questions ou faire des contributions.
Il faut souligner que les débats ont porté sur la mise en place d'un call Center, la mise à jour des comptes sur la base de l'état d'évolution mandat trésor signé par le payeur général, la préparation des dispositifs nécessaires pour l'envoi des factures par email aux clients. Entre autres.

Actu-Event
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

CHEF SERVICE MECANIQUE RIVE GAUCHE, SIRIMAN SISSOKO, AUX JEUNES GENERATIONS:

« Le bonheur se trouve au bout de l'effort »

Sans nul doute, Siriman SISSOKO est de l'école de Jean de la Fontaine, le célèbre poète français qui a accouché *« Le Laboureur et Ses Enfants »* en 1668 à Paris.

Ce poème inscrit dans le programme scolaire des pays francophones enseigne les valeurs du travail, de l'assiduité.

De temps et d'espace différents, M. SISSOKO prodigue le même conseil aux jeunes générations d'agents de la SOMAGEP-SA en ces termes: « Le bonheur se trouve au bout de l'effort ».

Cette assertion que M. SISSOKO en a fait sa devise a été manifeste dans la vie professionnelle de l'homme qui a commencé le 1er janvier 1986 en qualité de mécanicien à la Société EDM-SA où il a passé de nombreuses années au paravent à tirer le diable par sa queue. En plus de salaire très modeste, M. SISSOKO a tourné dans plusieurs Centres de Intérieur en qualité d'agent de quart et de mécanicien, entre autres, avant de servir à la Station de Djicoroni Para comme Aide-mécanicien.

Courageux et persévérant, l'homme a su briller par son sens élevé de respect de sa hiérarchie et de son optimisme à avoir un avenir radieux.

Au fil du temps M. SISSOKO a gravi les échelons pour occuper le poste de Chef de service à la Direction de la Maintenance Electromécanique à la SOMAGEP-SA où il a été transféré en 2010.

Aujourd'hui M. SISSOKO est une référence à la Direction de la Maintenance Électromécanique. Il conseille, guide les jeunes générations des agents de sa direction à travailler de façon professionnelle en ces termes : *« Il faut être patient, tolérant, compréhensif et accepter les choses telles qu'elles sont, car chaque chose à son temps »*.

A quelques années de sa retraite, M. SISSOKO se souvient de beaucoup d'événements heureux et malheureux qui ont marqué sa carrière professionnelle.

En termes d'événements heureux, M. SISSOKO explique toute la satisfaction morale qui l'anime après avoir relevé les défis de dépannages de jours comme de nuits pour assurer la continuité de services de l'eau.

Ce pendant en terme d'événements malheureux, il se souvient de l'attaque par les bandits armés de la mission dans laquelle il était en retour de GAO, un lundi 22 aout 2016.

Cette opération de braquage s'est soldée par l'enlèvement du véhicule de mission et le dépouillement des missionnaires de tous leurs biens.

PAIEMENT DES FACTURES D'EAU

SOMAGEP-SA & Ecobank-Mali mutualisent une solution digitale !

La SOMAGEP-SA et L'ECOBANK-MALI ont procédé au lancement du service de paiement digital des factures d'eau qu'elles ont conçu pour satisfaire leurs clients. La cérémonie, co-présidée par les Directeurs Généraux deSOMAGEP-SA et d'ECOBANK, respectivement Dramane Coulibaly et Mamadi Diakité, s'est déroulée, le mardi 19 avril 2022, au siège de l'Institution Financière.

A l'entame de la cérémonie, les techniciens de l'ECOBANK ont présenté à l'assistance les applications crées qui permettent aux abonnées de la SOMAGEP-SA, clients de l'ECOBANK, de pouvoir régler leurs factures d'eau.

Le Directeur des Systèmes d'Information de la SOMAGEP-SA, Fodé Kamaté, a salué le travail abattu par les techniciens de la SOMAGEP-SA et de l'ECOBANK. M. Kamaté a plaidé pour le renforcement de cette collaboration technique pour présenter aux clients d'autres solutions plus innovantes dans le futur.

Rappelons que lesdites applications sont les suivantes : OminiPlus pour les Grandes entreprise, OmniLite pour les PME et ECOBANK Online pour les clients particuliers.

Le clou de la cérémonie a été les interventions des directeurs généraux. Du côté de la SOMAGEP-SA, le DG Coulibaly a salué le partenariat dynamique entre les deux structures. Aussi, a-t-il rappelé que la SOMAGEP-SA ne fera l'économie d'aucun effort pour la satisfaction de sa clientèle.

Quant au Directeur Général d'ECOBANK-Mali, Mamadi Diakité, il a affirmé que les solutions lancées seront d'un apport inestimable pour les abonnés de la SOMAGEP-SA. Lesquels n'auront plus besoin de se rendre dans les agences de la Société pour régler leurs factures d'eau. Du côté de l'ECOBANK, le partenariat avec la SOMAGEP-SA sera du gagnant-gagnant.

Pour terminer, rappelons qu'une batterie d'actions de communication sera déployée dans les prochains jours pour informer et sensibiliser les populations des avantages que peuvent les offrir ces nouveaux services.

Actu-Event
ROBINET Dji
SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales

COUT ANNUEL DE L'ENTRETIEN DES CLIMATSIEUSEUR A LA SOMAGEP-SA

Plus de 30 millions de FCFA d'économie attendue!

Face aux défis de maitrise des charges, la Direction Générale a décidé d'internaliser le service de l'entretien et de dépannage des climatiseurs et réfrigérateurs. En une année, autrement dit 2022, la Société entend réaliser une économie de plus de 30 millions de F CFA.

La détermination de la Direction Générale, sous l'orientation du Conseil d'Administration à maîtriser les charges de fonctionnement de la SOMAGEP-SA, fait des résultats.

Plus de 30 millions de F CFA. C'est la bagatelle somme d'argent qu'économisera la Direction Générale, en 2022, sur le poste de l'entretien et de dépannage des climatiseurs et des réfrigérateurs, poste de charges désormais internalisé. Autrement dit géré par le Département Logistique et Gestion du Patrimoine, placé sous la tutelle de la Direction des Achats et de la Logistique (DAL).

Dans ce Département, l'équipe chargée de l'entretien et du dépannage des climatiseurs et des réfrigérateurs est en pleine activités dans les structures de la SOMAGEP-SA à Bamako et dans les Centres de l'Intérieur. Elle ne ménage aucun effort pour exécuter ses missions appréciées par les bénéficiaires.

Le Chef de Centre de Kita, Mountaga Traoré**,** a salué le professionnalisme de l'équipe de dépannage qui a fait un travail très remarquable au Centre de KITA en réparant avec succès les climatiseurs des bureaux du Responsable Clientèle et du Chef de District. Les deux appareils ont repris service pleinement après le passage de l'équipe de maintenance. Il a ajouté que : *« Quand on fait une analyse des coûts de maintenance, on se rend compte que l'internalisation de cette activité permet de faire beaucoup d'économies. Seulement, mes appréhensions se situent au niveau de la fréquence de passages de l'équipe de maintenance. Car les climatiseurs ou les réfrigérateurs peuvent tomber en panne à tout moment. L'entretien et le dépannage constituent des activités permanentes. Nous attirons l'attention de la Direction Générale sur le risque de la longue entente ».*

Le Chef de Centre de Koutiala, Mohamed KONE**,** de son côté, a apprécié l'initiative de l'internalisation de l'activité d'entretien et de dépannage des climatiseurs et des réfrigérateurs. Cependant, il a exprimé ses inquiétudes : *« je pense que l'équipe de dépannage ou d'entretien doit être bien outillée pour faire convenablement le travail. A leur passage à Koutiala, il m'a été donné de constater le manque de certains outils, par exemple le souffleur. L'absence de cet outil n'a pas permis d'enlever complètement les déchets (les fibres de coton) incrustés dans les climatiseurs. Cela à cause de notre proximité avec l'usine d'égrenage de coton (CMDT). Il a été difficile pour l'équipe de nettoyer sans les équipements adéquats. En plus, elle ne disposait pas assez de temps pour travailler tranquillement. Sinon, j'ai vu une équipe très professionnelle qui fait du bon boulot que nous allons solliciter constamment pendant la période de forte chaleur ».*

Le Directeur Régional de Sikasso, Soumaila Diarra**,** d'affirmer : *« Personnellement, je n'ai aucun reproche sur la qualité de travail de l'équipe de dépannage et d'entretien des climatiseurs et des réfrigérateurs. Lors de son passage à Sikasso, elle a fait un travail de professionnel qui ne laissait entrevoir aucune différence avec celui de l'ancien prestataire. Nous sommes entièrement satisfaits ».*

Le Département Logistique et Gestion du Patrimoine est conscient de son importance dans la réduction des charges de la Société. Son premier responsable, Moulaye TRAORE entend planifier davantage les missions de ses équipes dans les structures de la Société. Selon lui, les prises en charge des missions de dépannage et d'entretien sont énormément inférieures aux coûts de prestation d'un service extérieur qui coûtaient annuellement à la SOMAGEP-SA plus de 30 millions de F CFA. Ainsi, est-il attendu à la fin de l'année 2022 une économie de ce montant correspondant au coût des contrats de prestation dans le domaine de dépannage et d'entretien des climatiseurs et des réfrigérateurs.

Pour terminer, il convient de souligner que cette initiative de la Direction Générale d'internaliser les travaux de dépannage et d'entretien des climatiseurs et des réfrigérateurs a été salutaire. Cela pour permettre, d'une part, à la Société de valoriser ses techniciens et, d'autres part, de réduire ses charges d'exploitation.

COUPE BNDA, ÉDITION 2022

La SOMAGEP-SA en Phase finale

Après une saison sportive bien remplie, l'équipe de la SOMAGEP-SA est qualifiée à la finale de la Coupe BNDA 2022. Ces résultats sont à due à la cohésion sociale et l'entente qui règne entre les joueurs et l'encadrement technique.

Qualifiée pour la phase finale de la coupe BNDA, l'équipe de la Somagep-sa a prouvé sa suprématie sur les autres équipes avec lesquelles, elle a évolué en poule pour l'édition 2022. Un parcours sans faute sanctionné par deux victoires et deux matchs nul. Selon l'entraineur de l'équipe, Souleymane Sangaré de déclarer en ces termes : *« la saison sportive a été un succès, car les performances que nous avons enregistrées ne sont pas fortuites. Pour rappel, pendant la période de la pandémie ayant entrainé la suspension des compétions sportives, notre équipe continuait des séances d'entrainement et a participé à plusieurs matchs amicaux »*

S'agissant de notre qualification à la finale, M. Sangaré s'est dit très serein en ces termes : *« la coupe BNDA n'est plus un secret pour l'équipe de la SOMAGEP-SA pour l'avoir emporté deux fois consécutive. Cependant, je sollicite l'implication de la Direction Générale à s'implique davantage pour soutenir notre équipe. Au-delà des efforts consentis en notre faveur, nous voulons qu'elle assiste souvent à nos prestations »*

Faut-il souligner que l'équipe de la SOMGEP-SA a joué quatre matchs notamment, contre la BIMS-SA qui s'est soldé par un score de 3 but à zéro en faveur des nôtres, un second match contre CFAO Motors avec un but partout, le troisième qui a d'ailleurs propulsé la SOMAGEP-SA au demi-finale a été, celle contre la BMS-SA qui s'est terminé par un match nul à l'avantage des bleus de la SOMAGEP-SA et enfin un quatrième qui fut déterminant contre les Vétérans de Hamdalaye.

COIN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAPITRE IV : HYGIENE ET SECURITE

Article 14 : Consignes de sécurité.

Chaque salarié doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant ou en faisant respecter, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux du travail ou pour l'exécution de certains travaux ainsi que les dispositions mises en place dans l'entreprise pour l'application des prescriptions prévues par la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

Les consignes de sécurité sont affichées sur les emplacements de travail. Il appartient au personnel d'encadrement de compléter l'information des personnes sous leurs ordres en ce qui concerne les consignes de sécurité applicables à l'accomplissement des travaux qu'elles exécutent et de contrôler le respect de ces consignes.

Le personnel doit impérativement respecter, dans l'intérêt de tous, toutes les consignes de sécurité, même verbales données par la Direction, le Responsable sécurité, son Responsable hiérarchique, etc….

Les équipements de travail, les équipements de protection individuelle doivent être utilisées dans les conditions optimales prévues par le constructeur, le fabriquant (ou expliquées par le responsable hiérarchique lors d'une information spécifique sur le sujet).

Le personnel est tenu de connaître parfaitement les consignes relatives à la lutte contre les incendies qui sont affichées dans l'entreprise et doit s'y conformer.

Article 15 : Utilisation des moyens de protection.

Tout travailleur est tenu d'utiliser à bon escient et d'entretenir tous les moyens de protection mis à sa disposition.

Il est rappelé en particulier que l'enlèvement, la neutralisation ou la détérioration des dispositifs de sécurité et des appareils de protection mis à la disposition des travailleurs pour certains travaux constituent une faute.

Article 16 : Outillages et machines.

Chaque travailleur est tenu d'utiliser à bon escient et d'entretenir tout outillage qui lui est confié conformément à son objet. Il lui est interdit de l'utiliser à d'autres fins notamment personnelles.

La remise d'outillage au salarié donne lieu à l'établissement d'un inventaire dont le procès-verbal est signé du salarié et de son Responsable hiérarchique. Le travailleur est responsable des outils qu'il reçoit.

SANTE

COMMENT PRÉVENIR LE DIABÈTE DE TYPE 2

Nous faisons des choix qui influent sur notre santé tous les jours. Prenez les cinq mesures importantes qui suivent afin de parvenir à un mode de vie sain en vue de prévenir l'apparition du diabète de type 2 ou du prédiabète, ou de diminuer votre risque de développer ces maladies.

Maintenez un poids santé

- **Combinez un bon équilibre d'activité physique et d'alimentation saine**
- **Consultez votre fournisseur de soins de santé pour connaître votre poids santé**
- **Apprenez comment calculer votre indice de masse corporelle (IMC)**

Ayez une alimentation saine

Mangez des aliments variés

Mangez 5 à 10 fruits et légumes par jour (Guide alimentaire canadien)

Augmentez votre consommation de fibres

Diminuez votre consommation de gras et de sel

Limitez votre consommation d'alcool

Sélectionnez des portions appropriées

Assurez-vous de faire de l'activité physique régulièrement

- **Soyez actif au moins 30 minutes par jour, tous les jours**
- **Choisissez des activités qui favorisent la force, l'endurance et la souplesse**
- **Trouvez des activités qui vous plaisent et que vous pouvez faire en famille**

Ne fumez pas

- **Si vous fumez, il n'est jamais trop tard pour cesser**
- **Évitez la fumée secondaire**

Réduisez votre stress

- **Dormez et reposez-vous suffisamment**
- **Soyez actif - l'activité physique est une excellente façon de diminuer le stress**
- **Gérez votre pression artérielle et vos niveaux de cholestérol et de glucose**

Si vous souffrez déjà de diabète

Il est très important d'adopter un mode de vie sain pour réduire ou différer les complications du diabète.

SOMAGEP - S.A.

SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE - S.A.

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

FRAUDE & FUITE

reduisent l'accès à l'eau potable

Déclarez-les

80 00 20 20

somagep@somagep.ml

ou Rendez-vous

A l'AGENCE SOMAGEP-SA la plus proche